

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**

**SÉANCE du 24 MAI 2013**

---

**Délibération n° 39-2013**

En ce qui concerne le dossier d'accréditation de l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), à la question :

« Acceptez-vous la transmission du dossier en l'état » ?

Le conseil d'administration se prononce, à bulletins secrets, par le vote suivant :

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20

OUI : 0

NON : 17

Abstentions : 3

**Délibération adoptée.**

Le Président  
Jean PEETERS  


Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013